

# CATALOGUE DE FORMATIONS 2025



**CNCEF**

L'organisation professionnelle  
des experts-financiers

## Une pédagogie innovante : le E-learning

Conscient du désir des professionnels de conjuguer vie professionnelle, vie personnelle et formation, nous pouvons dispenser tous nos programmes en E-learning (par internet). Nos formations sont également ponctuées par des regroupements physiques animés par des professionnels experts favorisant l'échange et le partage, aspect fondamental de la réussite d'un programme de formation à distance.

Plus qu'une formation, JurisCampus permet l'accès aux métiers du patrimoine et de la finance : Conseiller en gestion du patrimoine, Agent immobilier, Courtier en assurance, Courtier en financements participatifs, Conseiller en Investissements Financiers.

Toutes nos formations sont accessibles à partir de 20 € et immédiatement après l'achat en ligne.

Et ce jusqu'au 31/12 de l'année en cours pour les formations annuelles continues et 180 jours pour les livrets de formation.

## Ressources Handicap Formation (RHF)

### Pourquoi ?

- Un service pour sécuriser les parcours de formation des personnes en situation de handicap en co-construisant des solutions d'aménagements.
- Un service pour accompagner les organismes de formation et les CFA à répondre à leur obligation d'accessibilité et d'aménagement des parcours de formation des stagiaires (ou apprentis) en situation de handicap.
- Un service pour aider les prescripteurs de formation à anticiper les besoins de compensation du handicap en amont de l'entrée en formation des personnes en situation de handicap.

### Pour qui ?

- Ce service peut être mobilisé pour des demandeurs d'emploi, des salariés ou des alternants ayant une reconnaissance administrative de leur handicap. Ce service peut être sollicité par :
  - o les prescripteurs de formation;
  - o les organismes de formation;
  - o les personnes en situation de handicap
- Un prérequis : le projet de formation de la personne doit être validé par le conseiller à l'emploi.
- Un impératif : les personnes sollicitant la RHF restent acteurs de la démarche de coconstruction des solutions de compensation du handicap.

### Comment solliciter la RHF ?

Pour solliciter le service, poser une question ou en savoir plus, contactez :

- Référent Handicap JurisCampus : Amandine Faure - 05 62 88 28 43 - [contact@juriscampus.fr](mailto:contact@juriscampus.fr)
- L'Agefiph : <https://www.agefiph.fr/>

Table des matières

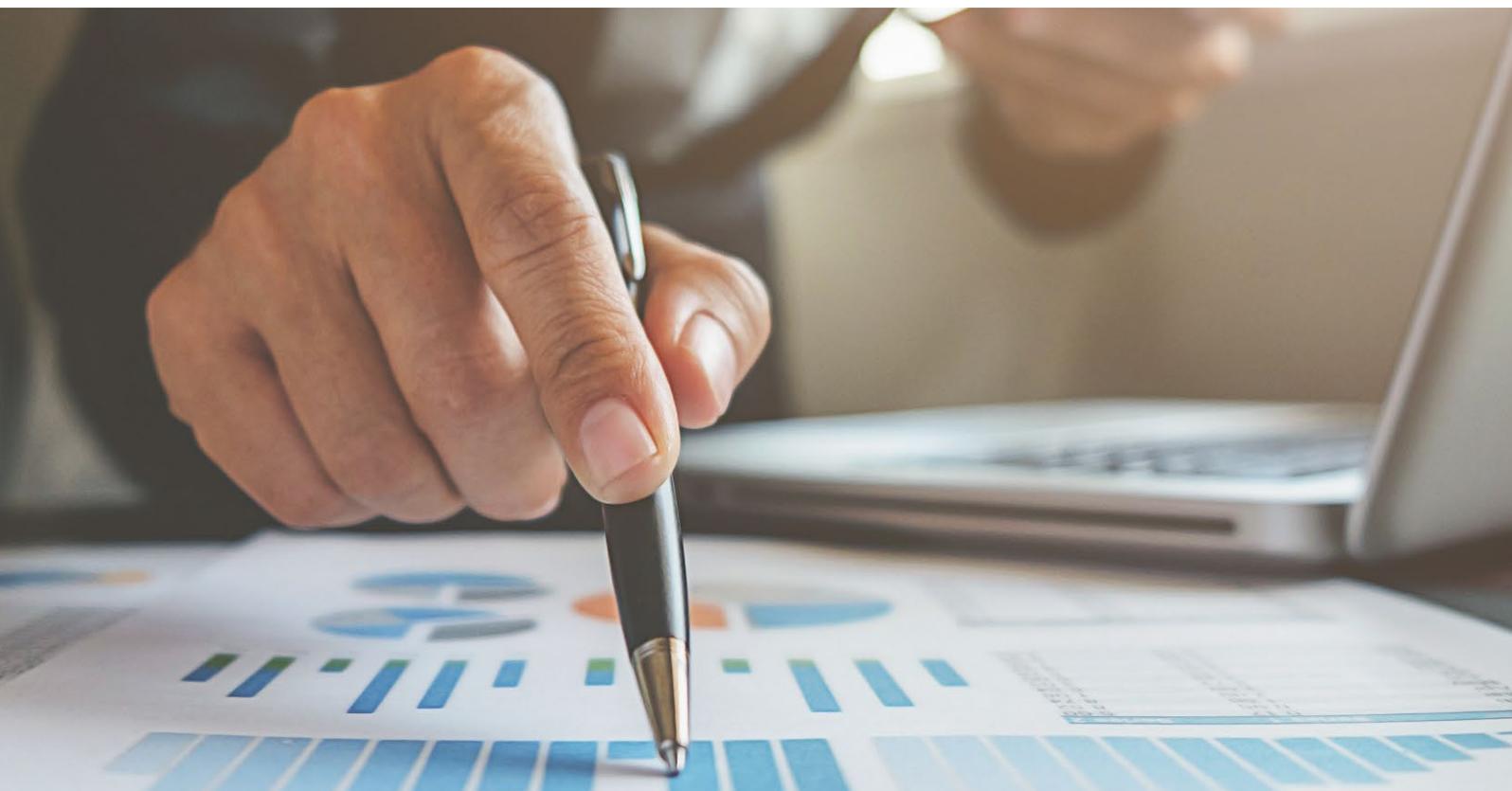
<b>CIF – Formations et Packs .....</b>	<b>6</b>
Actualisation des connaissances des CIF 2025 - 7h.....	7
Pack CGP Expert 2025 : Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA.....	8
Pack CGP 2025 : Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA.....	10
<b>IMMO – Formations et Packs .....</b>	<b>12</b>
Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations .....	13
Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ? .....	14
La LCB-FT dans le secteur immobilier .....	15
Assurance garantie loyers impayés.....	16
Pack Déontologie du professionnel de l'immobilier - 4h .....	17
Pack IMMO - Optimiser la protection du patrimoine du chef d'entreprise.....	19
Pack IMMO - Optimiser la protection du patrimoine du particulier.....	20
Pack IMMO - Agent Immobilier : Enrichir ses conseils avec une dimension patrimoniale ....	21
Pack IMMO - Investissement et location.....	22
Pack IMMO - La négociation et la relation client IMMO .....	23
Pack IMMO - Règlementaire.....	24
Mandataire immobilier .....	25
La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme .....	26
Pack CGP Expert 2025 : Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA.....	27
Pack Expert 2025 : Formation IOBSP - IMMO - IAS/DDA.....	29
Pack 2025 : Formation IOBSP - IMMO - IAS/DDA .....	31
Pack CGP 2025 : Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA.....	33
<b>IAS – Formations et Packs .....</b>	<b>35</b>
La LCB-FT dans le secteur de l'assurance .....	36
Assurances et animaux (chiens, chats et NAC) .....	37
Assurance obsèques.....	38
Assurance décès.....	39
Assurance garantie loyers impayés.....	40
Assurance responsabilité civile professionnelle.....	41
Assurance multirisques habitation .....	42
Tout savoir sur le règlement MiCA .....	43
Private equity.....	44

Produits Structurés .....	45
Assurance automobile - véhicule terrestre à moteur.....	46
Assurances et construction .....	47
Pack DDA/IAS - Assurance de personnes - Assurance-vie .....	48
Pack DDA/IAS - Assurances de biens.....	49
Pack DDA/IAS - Assurances de personnes - Prévoyance Retraite.....	50
Pack DDA/IAS - La négociation et la relation client DDA/IAS.....	51
Pack DDA/IAS - Règlementaire .....	52
La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme .....	53
Pack CGP démarrage : bien connaître mes obligations.....	54
Pack CGP démarrage : découverte des bases juridiques du métier.....	55
Pack CGP Expert 2025 : Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA.....	56
Pack Expert 2025 : Formation IOBSP - IMMO - IAS/DDA.....	57
Pack 2025 : Formation IOBSP - IMMO - IAS/DDA .....	58
Pack CGP 2025 : Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA.....	59
Les biais cognitifs - Finance et Assurance.....	60
Pack IAS DDA - Assurances Cinéma et Publicité .....	61
Pack IAS DDA - Gestion des sinistres en assurance.....	62
Pack IAS DDA - Gestion avancée des sinistres en assurance : conformité, sécurisation des données et lutte contre la fraude .....	63
<b>IOBSP – Formations et Packs.....</b>	<b>64</b>
IOBSP - Parcours cabinet - Clôturer son cabinet en toute sérénité : Les étapes clés pour une cessation réussie .....	65
IOBSP - Parcours cabinet - Structurer son cabinet d'intermédiation : de la création à la conformité.....	67
IOBSP - Parcours cabinet - Structurer, contrôler et optimiser l'activité du cabinet en conformité (COBSP - MIOBSP).....	69
IOBSP - Parcours client - Réussir son business d'intermédiation en crédit (COBSP - MIOBSP) .....	71
IOBSP - Parcours client - Décoder les profils clients et adapter son approche .....	72
IOBSP - Parcours client - Maîtriser la documentation réglementaire en tant qu'IOBSP .....	73
Pack IOBSP - Crédit aux professionnels.....	74
Pack IOBSP - Crédit immobilier .....	75
Pack IOBSP - Règlementaire .....	76
Pack IOBSP - Crédit aux particuliers .....	77

Pack IOBSP - La négociation et la relation client IOBSP .....	78
Mandataire immobilier .....	79
La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme .....	80
Pack CGP démarrage : bien connaître mes obligations.....	81
Pack CGP démarrage : découverte des bases juridiques du métier.....	83
Pack CGP Expert 2025 : Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA .....	84
Pack Expert 2025 : Formation IOBSP - IMMO - IAS/DDA.....	86
Pack 2025 : Formation IOBSP - IMMO - IAS/DDA .....	88
Pack CGP 2025 : Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA.....	90
<b>Formations métiers.....</b>	<b>92</b>
Démarchage bancaire et financier pour compte de CIF .....	93
<b>AMF .....</b>	<b>95</b>
Examen AMF Finance Durable* - Formation .....	96
Examen AMF* - Formation.....	97
<b>Les parcours diplômants JurisCampus .....</b>	<b>99</b>



CIF – Formations et Packs





## Formation

### Actualisation des connaissances des CIF 2025 - 7h

 **Lien d'achat :** [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6441.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6441.html)

✓ **Catégorie(s) :**

• CIF : 7h

✓ **Thématique(s) :** Conseiller en Investissements Financiers

 **Durée :** 7 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7			



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Répondre aux exigences réglementaires de formation annuelle continue ;
- Justifier du maintien de ses connaissances et compétences professionnelles.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir des notions relatives au conseil en investissement financier ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

I) Le parcours client et la catégorisation du client

Le parcours Client : Présentation parcours, la prestation de conseil par un CIF, les étapes.

La catégorisation du client : Rappel typologie de clientèle MIFID 2, rappel concernant l'interdiction de catégoriser son client, l'information du client.

II) Le CIF et ses autres activités de conseil en gestion de patrimoine et sanctions AMF

III) La déclaration d'adéquation : Formalisation, l'adéquation de la transaction, du service ou de l'opération, justification de l'adéquation, Gouvernance des produits et évaluation de l'adéquation et L'évaluation périodique de l'adéquation.

IV) Les différents types de risques : L'exigence d'une bonne commercialisation, définition des risques. Focus: les risques dans le DIC PRIIPS.

V) LCBFT - la classification des risques : Le principe de l'approche par les risques, les axes de la classification des risques, les sources de la classification des risques.

VI) Le démarchage bancaire ou financier et la fourniture à distance de services financiers



## Formation

### Pack CGP Expert 2025 : Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 Lien d'achat : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6439.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6439.html)

 **Durée** : 33 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7	14	15	9

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14h
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15h
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15h
- IOBSP : Crédit immobilier : 7h
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1h
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1h
- IOBSP : Prêts viagers hypothécaires : 1h
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1h
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1h
- IAS/DDA : Prévoyance / Santé : 15h

#### ✓ **Thématique(s)** : Finance, LCB-FT, Gestion de patrimoine particulier



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

I) Private equity 3H IAS

II) Produits structurés 3H IAS

III) LCB FT dans les secteurs de l'intermédiation 3H IAS / 4H IMMO / 2H IOBSP Crédit Immobilier / 1H IOBSP Crédit consommation et trésorerie - Fourniture de Services de paiement - Prêts viagers hypothécaires - Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc

IV) Fiscalité immobilière 4H IMMO / 3H IOBSP Crédit Immobilier

V) L'adaptation du régime matrimonial au risque professionnel 4H IMMO / 1H IOBSP Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc

VI) Conformité et gestion des risques dans la distribution d'assurance 2H IAS

VII) La protection du consommateur en assurance 2H IAS

VIII) Finance durable : se repérer dans les différents labels 2H IAS

IX) Le devoir de conseil et l'accompagnement du client 2H IMMO / 2H IOBSP Crédit Immobilier

X) Actualisation des connaissances des CIF 2025 - 7h CIF

A) Le parcours Client : Présentation parcours, la prestation de conseil par un CIF, les étapes.

B) La catégorisation du client : Rappel typologie de clientèle MIFID 2, rappel concernant l'interdiction de catégoriser son client, l'information du client.

C) Le CIF et ses autres activités de conseil en gestion de patrimoine

D) La déclaration d'adéquation : Formalisation, l'adéquation de la transaction, du service ou de l'opération, justification de l'adéquation, Gouvernance des produits et évaluation de l'adéquation et L'évaluation périodique de l'adéquation.

E) Focus sanctions AMF

F) Les différents types de risques : L'exigence d'une bonne commercialisation, définition des risques. Focus: les risques dans le DIC PRIIPS.

G) LCBFT - la classification des risques : Le principe de l'approche par les risques, les axes de la classification des risques, les sources de la classification des risques.

H) Le démarchage bancaire ou financier et la fourniture à distance de services financiers



## Formation

**Pack CGP 2025 : Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA**

 **Lien d'achat :** [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6485.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6485.html)

 **Durée :** 33 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7	14	15	10

### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14h
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15h
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15h
- IOBSP : Crédit immobilier : 7h
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3h
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 3h
- IOBSP : Prêts viagers hypothécaires : 3h
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1h
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3h

### ✓ **Thématique(s) :** IMMOBILIER/LOI Alur



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les clés de la communication interpersonnelle - 3H IMMO / 3H IAS/DDA
- II) Obligations de conseil et d'information en assurance - 3H IAS/DDA
- III) La gestion du patrimoine du mineur - 3H IAS/DDA / 3H IOBSP Crédit Immobilier / 3H IMMO
- IV) Cartographie des risques de blanchiment - 4H IMMO / 3H IOBSP Crédit Immobilier / 1H IOBSP Regroupement de crédits / RAC
- V) Fiscalité immobilière - 4H IMMO / 1H IOBSP Crédit Immobilier

VI) Investissement et transmission via une SARL familiale - 3H IAS/DDA

VII) La déclaration fiscale: exercices pratiques - 3H IOBSP Crédit consommation et trésorerie - Fourniture de Services de paiement - Prêts viagers hypothécaires - Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc

VIII) Private equity - 3H IAS/DDA

IX) Actualisation des connaissances des CIF 2025 - 7H CIF

A) Le parcours client : présentation parcours, la prestation de conseil par un CIF, les étapes

B) La catégorisation du client : Rappel typologie de clientèle MIFID 2, rappel concernant l'interdiction de catégoriser son client, l'information du client

C) Le CIF et ses autres activités de conseil en gestion de patrimoine

D) La déclaration d'adéquation : formalisation, l'adéquation de la transaction, du service ou de l'opération, justification de l'adéquation, gouvernance des produits et évaluation de l'adéquation et l'évaluation périodique de l'adéquation

E) Focus sanctions AMF

F) Les différents types de risques : L'exigence d'une bonne commercialisation, définition des risques. Focus: les risques dans le DIC PRIIPS

G) LCBFT - la classification des risques : Le principe de l'approche par les risques, les axes de la classification des risques, les sources de la classification des risques

H) Le démarchage bancaire ou financier et la fourniture à distance de services financiers

IMMO – Formations et Packs





## Formation

### Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_4828.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_4828.html)

✓ **Catégorie(s)** :

• IMMOBILIER/LOI Alur : Non discrimination : 2h

✓ **Thématique(s)** : IMMOBILIER/LOI Alur



**Durée** : 2 h



**Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2		



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître la réglementation afférente aux discriminations en matière immobilière.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en matière de professions réglementées et de déontologie professionnelle ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

- I) Le constat de l'existence de pratiques discriminatoires
- II) Les outils pour lutter contre les pratiques discriminatoires
- III) Les sanctions encourues en cas de pratiques discriminatoires



## Formation

**Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ?**

 **Lien d'achat :** [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_3207.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_3207.html)

✓ **Catégorie(s) :**

• IMMOBILIER/LOI Alur : Déontologie : 2h

✓ **Thématique(s) :** IMMOBILIER/LOI Alur



**Durée :** 2 h



**Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2		



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Identifier les personnes soumises au Code de Déontologie ;
- Connaître les règles déontologiques auxquelles sont soumis les professionnels de l'immobilier concernés ainsi que les moyens de contrôle du respect de ces règles.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en matière de professions réglementées et de déontologie professionnelle ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- Les professionnels concernés
- Le contenu du code de déontologie
- Le contrôle du respect des règles de déontologie



## Formation

### La LCB-FT dans le secteur immobilier

 **Lien d'achat :** [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_4829.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_4829.html)

✓ **Catégorie(s) :**

• IMMOBILIER/LOI Alur : 2h

✓ **Thématique(s) :** LCB-FT

 **Durée :** 2 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2		



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître le dispositif de LCB-FT et les obligations de vigilance en découlant ;
- Connaître les apports de la 5ème directive LCB-FT ;
- Mettre en place les procédures et contrôles internes indispensables au respect de ces obligations ;
- Procéder à une classification des risques et à une détection des anomalies.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir des connaissances sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'immobilier ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

- I) Cadre réglementaire à l'issue de la 5ème directive
- II) Les obligations de vigilance



## Formation

### Assurance garantie loyers impayés

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_5809.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_5809.html)

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 2h
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 2h

#### ✓ **Thématique(s)** : Gestion du Patrimoine Particuliers, Location immobilière



**Durée** : 2 h



**Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2	2	



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser le mécanisme de l'assurance garantie loyers impayés.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'assurance ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

- I) L'assurance en couverture des loyers impayés dite GLI
- II) La "garantie" VISALE (Visa pour le logement et l'Emploi)



## Formation

### Pack Déontologie du professionnel de l'immobilier - 4h

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_5107.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_5107.html)

 **Durée** : 4 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4		

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : **Non discrimination** : 2h
- IMMOBILIER/LOI Alur : **Déontologie** : 2h

#### ✓ **Thématique(s)** : IMMOBILIER/LOI Alur



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Identifier les personnes soumises au Code de déontologie ;
- Connaître les règles déontologiques auxquelles sont soumis les professionnels de l'immobilier concernés ainsi que les moyens de contrôle du respect de ces règles ;
- Connaître la réglementation afférente aux discriminations en matière immobilière.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'immobilier ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

I) Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ?

A) Les professionnels concernés

B) Le contenu du code de déontologie

C) Le contrôle du respect des règles de déontologie

II) Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations

A) Le constat de l'existence de pratiques discriminatoires

B) Les outils pour lutter contre les pratiques discriminatoires

C) Les sanctions encourues en cas de pratiques discriminatoires





## Formation

### Pack IMMO - Optimiser la protection du patrimoine du chef d'entreprise

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6337.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6337.html)

✓ **Catégorie(s)** :

• IMMOBILIER/LOI Alur : 14h

✓ **Thématique(s)** : Patrimoine professionnel



**Durée** : 14 h



**Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14		



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Diagnostiquer le patrimoine du chef d'entreprise ;
- Proposer des solutions patrimoniales à destination d'un chef d'entreprise.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'immobilier ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

- I) Diagnostic patrimonial de l'entreprise : Analyse des actifs professionnels et personnels, et identification des risques
- II) Régime fiscal des revenus du dirigeant
- III) Protection des actifs professionnels : Utilisation de la société
- IV) Transmission d'entreprise : Stratégies de transmission
- V) Gestion des risques : Assurance-vie, prévoyance et protection du dirigeant



## Formation

### Pack IMMO - Optimiser la protection du patrimoine du particulier

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6338.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6338.html)

✓ **Catégorie(s)** :

• IMMOBILIER/LOI Alur : 14h

✓ **Thématique(s)** : Patrimoine particulier

 **Durée** : 14 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14		



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Diagnostiquer le patrimoine du particulier ;
- Proposer des solutions patrimoniales à destination d'un client particulier.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'immobilier ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

- I) Diagnostic patrimonial : Analyse des actifs, passifs et des risques liés à la gestion du patrimoine
- II) Stratégies fiscales (IFI, successions, donations)
- III) Protection des actifs : Régimes matrimoniaux et clauses protectrices
- IV) Transmission du patrimoine : Donation-partage, assurance-vie, démembrement de propriété
- V) Société civile immobilière (SCI) : Utilisation de la SCI pour protéger et transmettre le patrimoine immobilier
- VI) Préparation à la retraite : Optimisation des revenus et du capital



## Formation

### Pack IMMO - Agent Immobilier : Enrichir ses conseils avec une dimension patrimoniale

 **Lien d'achat :** [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6394.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6394.html)

✓ **Catégorie(s) :**

• IMMOBILIER/LOI Alur : 14h

✓ **Thématique(s) :** Réglementation



**Durée :** 14 h



**Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14		



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les dispositifs fiscaux immobilier ;
- Proposer des stratégies immobilières adaptées à leurs clients.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'immobilier ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Introduction à la gestion de patrimoine
- II) Dispositifs fiscaux immobiliers
- III) Diversification du patrimoine immobilier
- IV) Transmission et succession de biens immobiliers
- V) Les bases de la relation client



## Formation

### Pack IMMO - Investissement et location

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6395.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6395.html)

✓ **Catégorie(s)** :

• IMMOBILIER/LOI Alur : 14h

✓ **Thématique(s)** : Immobilier, location

 **Durée** : 14 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14		



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les aspects juridiques, fiscaux et financiers de l'investissement immobilier et de la gestion locative.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'immobilier ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les bases de l'investissement immobilier : Choix des biens, financement, et rentabilité des investissements.
- II) Fiscalité immobilière.
- III) Stratégies de location : Location meublée vs nue, gestion locative et loyers adaptés au marché.
- IV) Montage juridique et protection des actifs : Utilisation des SCI, démembrement de propriété.
- V) Gestion des risques et assurances : Protéger son investissement avec les assurances et garanties locatives.



## Formation

### Pack IMMO - La négociation et la relation client IMMO

 **Lien d'achat :** [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6396.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6396.html)

✓ **Catégorie(s) :**

• IMMOBILIER/LOI Alur : 14h

✓ **Thématique(s) :** Relation client

 **Durée :** 14 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14		



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les techniques de négociation ;
- Adapter les outils de communication en fonction des situations.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'immobilier ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les bases de la négociation immobilière : Techniques de négociation spécifiques à l'immobilier.
- II) Compréhension des besoins du client : Adapter l'offre à la demande, écoute active, identification des besoins cachés.
- III) Gestion des objections et des attentes : Répondre aux préoccupations des clients et gestion des obstacles.
- IV) Fidélisation du client : Stratégies de suivi post-transaction pour maintenir la relation à long terme.
- V) Gestion des conflits dans l'immobilier : Techniques pour désamorcer les tensions lors des négociations difficiles.



## Formation

### Pack IMMO - Règlementaire

 **Lien d'achat :** [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6397.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6397.html)

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : Non discrimination : 2h
- IMMOBILIER/LOI Alur : Déontologie : 2h
- IMMOBILIER/LOI Alur : 14h

#### ✓ **Thématique(s) :** Immobilier

 **Durée :** 14 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14		



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser le cadre réglementaire applicable aux professionnels de l'immobilier.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'immobilier ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les bases de la réglementation immobilière
- II) Cadre juridique des transactions immobilières : Contrats de vente, compromis, baux et conditions suspensives
- III) Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ?
- IV) Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations
- V) Obligations des professionnels de l'immobilier en matière de vigilance LCB-FT et de déclaration à TRACFIN
- VI) Obligations de conseil et de transparence : Respect des normes de conseil, notamment en matière de diagnostics techniques
- VII) Droits des consommateurs et protection des acheteurs



## Formation

### Mandataire immobilier

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_4021.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_4021.html)

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14h
- IOBSP : Crédit immobilier : 7h

#### ✓ **Thématique(s)** : IMMOBILIER/LOI Alur

 **Durée** : 20 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14		7



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser des connaissances essentielles à l'environnement de l'immobilier ;
- Etablir un dossier financier d'acquisition de biens immobiliers ;
- Conseiller un client en matière d'acquisition immobilière ;
- Maîtriser la dimension fiscale de l'investissement immobilier.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'immobilier ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

- I) Environnement juridique des activités immobilières
- II) L'investissement immobilier
- III) L'acquisition de la propriété
- IV) Le financement de l'investissement immobilier
- V) L'environnement fiscal
- VI) Le cadre réglementaire et la gestion du bien



## Formation

### La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

 Lien d'achat : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_3250.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_3250.html)

#### ✓ Catégorie(s) :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 2h
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 2h
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 2h
- IAS/DDA : Assurances divers : 2h
- IOBSP : Crédit immobilier : 2h
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 2h
- IO

#### ✓ Thématique(s) : LCB-FT



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les professionnels concernés par le dispositif de LCB-FT et les obligations de vigilance en découlant ;
- Mettre en place les procédures et contrôles internes indispensables au respect de ces obligations ;
- Connaître le régime de la déclaration de soupçon auprès de la cellule TRACFIN et de l'effectuer en cas de besoin ;
- Procéder à une classification des risques et à une détection des anomalies.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des notions générales en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Obligations de vigilance à l'égard de la clientèle
- II) Déclaration de soupçon
- III) Procédures et contrôles internes
- IV) Classification des risques



**Durée** : 2 h



**Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2	2	2



## Formation

### Pack CGP Expert 2025 : Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 Lien d'achat : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6439.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6439.html)

 **Durée** : 33 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7	14	15	9

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14h
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15h
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15h
- IOBSP : Crédit immobilier : 7h
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1h
- IOBSP : Fourniture de Services de

#### ✓ **Thématique(s)** : Finance, LCB-FT, Gestion de patrimoine particulier



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Private equity 3H IAS
- II) Produits structurés 3H IAS
- III) LCB FT dans les secteurs de l'intermédiation 3H IAS / 4H IMMO / 2H IOBSP Crédit Immobilier / 1H IOBSP Crédit consommation et trésorerie - Fourniture de Services de paiement - Prêts viagers hypothécaires - Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc
- IV) Fiscalité immobilière 4H IMMO / 3H IOBSP Crédit Immobilier
- V) L'adaptation du régime matrimonial au risque professionnel 4H IMMO / 1H IOBSP Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc
- VI) Conformité et gestion des risques dans la distribution d'assurance 2H IAS
- VII) La protection du consommateur en assurance 2H IAS

VIII) Finance durable : se repérer dans les différents labels 2H IAS

IX) Le devoir de conseil et l'accompagnement du client 2H IMMO / 2H IOBSP Crédit Immobilier

X) Actualisation des connaissances des CIF 2025 - 7h CIF

A) Le parcours Client : Présentation parcours, la prestation de conseil par un CIF, les étapes.

B) La catégorisation du client : Rappel typologie de clientèle MIFID 2, rappel concernant l'interdiction de catégoriser son client, l'information du client.

C) Le CIF et ses autres activités de conseil en gestion de patrimoine

D) La déclaration d'adéquation : Formalisation, l'adéquation de la transaction, du service ou de l'opération, justification de l'adéquation, Gouvernance des produits et évaluation de l'adéquation et L'évaluation périodique de l'adéquation.

E) Focus sanctions AMF

F) Les différents types de risques : L'exigence d'une bonne commercialisation, définition des risques. Focus: les risques dans le DIC PRIIPS.

G) LCBFT - la classification des risques : Le principe de l'approche par les risques, les axes de la classification des risques, les sources de la classification des risques.

H) Le démarchage bancaire ou financier et la fourniture à distance de services financiers





## Formation

### Pack Expert 2025 : Formation IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 Lien d'achat : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6440.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6440.html)

 **Durée : 26 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14	15	9

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14h
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15h
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15h
- IOBSP : Crédit immobilier : 7h
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1h
- IOBSP : Fourniture de Services de

#### ✓ **Thématique(s) :** Finance, LCB-FT, Gestion de patrimoine particulier



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- Private equity 3H IAS
- Produits structurés 3H IAS
- LCB FT dans les secteurs de l'intermédiation 3H IAS / 4H IMMO / 2H IOBSP Crédit Immobilier / 1H IOBSP Crédit consommation et trésorerie - Fourniture de Services de paiement - Prêts viagers hypothécaires - Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc
- Fiscalité immobilière 4H IMMO / 3H IOBSP Crédit Immobilier
- L'adaptation du régime matrimonial au risque professionnel 4H IMMO / 1H IOBSP Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc
- Conformité et gestion des risques dans la distribution d'assurance 2H IAS
- La protection du consommateur en assurance 2H IAS

VIII) Finance durable : se repérer dans les différents labels 2H IAS

IX) Le devoir de conseil et l'accompagnement du client 2H IMMO / 2H IOBSP Crédit Immobilier





## Formation

### Pack 2025 : Formation IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 Lien d'achat : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6484.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6484.html)

 **Durée** : 26 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14	15	10

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14h
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15h
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15h
- IOBSP : Crédit immobilier : 7h
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3h
- IOBSP : Fourniture de Services de

#### ✓ **Thématique(s)** : IMMOBILIER/LOI Alur



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux exigences règlementaires de formation annuelle continue ;
- justifier du maintien de ses connaissances et compétences professionnelles.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- Les clés de la communication interpersonnelle - 3H IMMO / 3H IAS/DDA
- Obligations de conseil et d'information en assurance - 3H IAS/DDA
- La gestion du patrimoine du mineur - 3H IAS/DDA / 3H IOBSP Crédit Immobilier / 3H IMMO
- Cartographie des risques de blanchiment - 4H IMMO / 3H IOBSP Crédit Immobilier / 1H IOBSP Regroupement de crédits / RAC
- Fiscalité immobilière - 4H IMMO / 1H IOBSP Crédit Immobilier
- Investissement et transmission via une SARL familiale - 3H IAS/DDA
- La déclaration fiscale: exercices pratiques - 3H IOBSP Crédit consommation et trésorerie - Fourniture de Services de paiement - Prêts viagers hypothécaires - Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc

VIII) Private equity - 3H IAS/DDA





## Formation

### Pack CGP 2025 : Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 Lien d'achat : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6485.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6485.html)

 **Durée : 33 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7	14	15	10

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14h
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15h
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15h
- IOBSP : Crédit immobilier : 7h
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3h
- IOBSP : Fourniture de Services de

#### ✓ **Thématique(s) :** IMMOBILIER/LOI Alur



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- Les clés de la communication interpersonnelle - 3H IMMO / 3H IAS/DDA
- Obligations de conseil et d'information en assurance - 3H IAS/DDA
- La gestion du patrimoine du mineur - 3H IAS/DDA / 3H IOBSP Crédit Immobilier / 3H IMMO
- Cartographie des risques de blanchiment - 4H IMMO / 3H IOBSP Crédit Immobilier / 1H IOBSP Regroupement de crédits / RAC
- Fiscalité immobilière - 4H IMMO / 1H IOBSP Crédit Immobilier
- Investissement et transmission via une SARL familiale - 3H IAS/DDA
- La déclaration fiscale: exercices pratiques - 3H IOBSP Crédit consommation et trésorerie - Fourniture de Services de paiement - Prêts viagers hypothécaires - Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc

VIII) Private equity - 3H IAS/DDA

IX) Actualisation des connaissances des CIF 2025 - 7H CIF

A) Le parcours client : présentation parcours, la prestation de conseil par un CIF, les étapes

B) La catégorisation du client : Rappel typologie de clientèle MIFID 2, rappel concernant l'interdiction de catégoriser son client, l'information du client

C) Le CIF et ses autres activités de conseil en gestion de patrimoine

D) La déclaration d'adéquation : formalisation, l'adéquation de la transaction, du service ou de l'opération, justification de l'adéquation, gouvernance des produits et évaluation de l'adéquation et l'évaluation périodique de l'adéquation

E) Focus sanctions AMF

F) Les différents types de risques : L'exigence d'une bonne commercialisation, définition des risques. Focus: les risques dans le DIC PRIIPS

G) LCBFT - la classification des risques : Le principe de l'approche par les risques, les axes de la classification des risques, les sources de la classification des risques

H) Le démarchage bancaire ou financier et la fourniture à distance de services financiers

IAS – Formations et Packs





## Formation

### La LCB-FT dans le secteur de l'assurance

 **Lien d'achat :** [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_4830.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_4830.html)

✓ **Catégorie(s) :**

• IAS/DDA : Assurances divers : 2h

✓ **Thématique(s) :** LCB-FT, Réglementation

 **Durée :** 2 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître le dispositif de LCB-FT et les obligations de vigilance en découlant ;
- Connaître les apports de la 5ème directive LCB-FT ;
- Mettre en place les procédures et contrôles internes indispensables au respect de ces obligations ;
- Procéder à une classification des risques et à une détection des anomalies.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'assurance ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

- I) Cadre réglementaire à l'issue de la 5ème directive
- II) Les obligations de vigilance



## Formation

### Assurances et animaux (chiens, chats et NAC)

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_5547.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_5547.html)

✓ **Catégorie(s)** :

• IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 2h

✓ **Thématique(s)** : IARD

 **Durée** : 2 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les différentes garanties et exclusions en matière d'assurance pour animaux ;
- Appréhender les facteurs impactants le coût d'une assurance pour animaux.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'assurance ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

I) Les garanties et les exclusions

A) La couverture de la responsabilité civile

B) La couverture de la mortalité

C) La couverture santé

II) Le coût des assurances pour animaux



## Formation

### Assurance obsèques

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_5548.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_5548.html)

✓ **Catégorie(s)** :

• IAS/DDA : Assurance de personnes : 2h

✓ **Thématique(s)** : Prévoyance-Retraite

 **Durée** : 2 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les mécanismes et les garanties couvertes par l'assurance obsèque ;
- Conseiller et informer son client dans le respect de la réglementation en vigueur ;
- Comparer l'assurance obsèque et décès.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'assurance ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

- I) Les mécanismes de l'assurance obsèques
- II) Distinction et complémentarité avec l'assurance décès
- III) Les garanties couvertes : principes et exclusions
- IV) Les devoirs de conseil et d'information de l'assureur



## Formation

### Assurance décès

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_5549.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_5549.html)

✓ **Catégorie(s)** :

• IAS/DDA : Assurance de personnes : 2h

✓ **Thématique(s)** : Prévoyance-Retraite



**Durée** : 2 h



**Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les mécanismes et les garanties couvertes par l'assurance décès ;
- Conseiller et informer son client dans le respect de la réglementation en vigueur.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'assurance ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

- I) Les mécanismes de l'assurance décès
- II) Les garanties couvertes : principes et exclusions
- III) Les devoirs de conseil et d'information de l'assureur



## Formation

### Assurance garantie loyers impayés

 Lien d'achat : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_5809.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_5809.html)

#### ✓ Catégorie(s) :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 2h
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 2h

#### ✓ Thématique(s) : Gestion du Patrimoine Particuliers, Location immobilière

 **Durée** : 2 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2	2	



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser le mécanisme de l'assurance garantie loyers impayés.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'assurance ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

I) L'assurance en couverture des loyers impayés dite GLI

II) La "garantie" VISALE (Visa pour le logement et l'Emploi)



## Formation

### Assurance responsabilité civile professionnelle

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_5550.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_5550.html)

✓ **Catégorie(s)** :

• IAS/DDA : Assurance de personnes : 3h

✓ **Thématique(s)** : Prévoyance-Retraite, Gestion du Patrimoine Professionnels

 **Durée** : 3 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les mécanismes et les garanties couvertes par l'assurance RC pro ;
- Conseiller et informer son client dans le respect de la réglementation en vigueur.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'assurance ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

- I) Notion d'assurance RC pro
- II) Quelles sont les garanties et les exclusions de l'assurance RC pro
- III) Les devoirs de conseil et d'information de l'assureur



## Formation

### Assurance multirisques habitation

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_5553.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_5553.html)

✓ **Catégorie(s)** :

• IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 3h

✓ **Thématique(s)** : IARD

 **Durée** : 3 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les mécanismes de l'assurance multirisques habitation ;
- Conseiller et informer son client dans le respect de la réglementation en vigueur.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'assurance ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

- I) Les obligations légales d'assurance
- II) Les obligations d'information et de conseil de l'assureur
- III) Les différentes garanties de l'assurance multirisques habitation
- IV) L'indemnisation et le coût



## Formation

### Tout savoir sur le règlement MiCA

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6374.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6374.html)

✓ **Catégorie(s)** :

• IAS/DDA : Assurances divers : 3h

✓ **Thématique(s)** : Règlementation

 **Durée** : 3 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les apports de la réglementation MiCA.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de la finance ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

- I) Exigences pour les émetteurs de stablecoins
- II) Obligation de transparence : prix, volumes et risques
- III) Obligations des prestataires de crypto-actifs en matière de LCB-FT



## Formation

### Private equity

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6347.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6347.html)

### ✓ **Catégorie(s)** :

• IAS/DDA : Assurances divers : 3h

### ✓ **Thématique(s)** : Finance

 **Durée** : 3 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser la réglementation et les enjeux du produit private equity.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de la finance ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

- I) Définition du capital-investissement et des fonds d'investissement.
- II) Les différents véhicules d'investissement et leurs spécificités juridiques, financières et fiscales.
- III) Les documents contractuels clés
- IV) Suivi des investissements



## Formation

### Produits Structurés

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6348.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6348.html)

### ✓ **Catégorie(s)** :

• IAS/DDA : Assurances divers : 3h

### ✓ **Thématique(s)** : Finance



**Durée** : 3 h



**Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser le mécanisme et la réglementation des produits structurés.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de la finance ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

- I) Qu'est-ce qu'un produit structuré
- II) Typologies de produits structurés
- III) Les quatre grandes familles
- IV) Les risques liés aux produits structurés
- V) Les risques liés au marché



## Formation

### Assurance automobile - véhicule terrestre à moteur

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_5552.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_5552.html)

✓ **Catégorie(s)** :

• IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 3h

✓ **Thématique(s)** : IARD

 **Durée** : 3 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les mécanismes de l'assurance automobile - véhicule terrestre à moteur ;
- Conseiller et informer son client dans le respect de la réglementation en vigueur.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'assurance ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

- I) Les obligations légales d'assurance
- II) Les obligations d'information et de conseil de l'assureur
- III) Les différentes garanties de l'assurance
- IV) L'indemnisation et le coût



## Formation

### Assurances et construction

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_5551.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_5551.html)

✓ **Catégorie(s)** :

• IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 4h

✓ **Thématique(s)** : IARD

 **Durée** : 4 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		4	



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les principes de la responsabilité en matière de construction ;
- Connaître les mécanismes assurantiels en matière de construction.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'assurance ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

- I) La responsabilité en matière de construction
- II) Le mécanisme assurantiel en matière de construction
  - A) Assurance responsabilité civile (RC) décennale
  - B) Assurance dommage-ouvrage



## Formation

### Pack DDA/IAS - Assurance de personnes - Assurance-vie

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6390.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6390.html)

✓ **Catégorie(s)** :

• IAS/DDA : Assurance de personnes : 15h

✓ **Thématique(s)** : Assurance-vie

 **Durée** : 15 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		15	



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser le mécanisme de l'assurance-vie.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'assurance ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Introduction à la réglementation DDA/IAS
- II) Assurance de personnes – Concepts de base
- III) Assurance-vie : Aspects techniques et juridiques
- IV) La relation client dans le cadre de l'assurance de personnes et de l'assurance-vie



## Formation

### Pack DDA/IAS - Assurances de biens

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6391.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6391.html)

✓ **Catégorie(s)** :

• IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15h

✓ **Thématique(s)** : Assurance de biens

 **Durée** : 15 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		15	



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser différentes assurances de biens : assurance habitation, automobile, MRP.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'assurance ;

- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Introduction à la réglementation DDA/IAS
- II) Assurances de biens – Concepts fondamentaux
- III) Assurance habitation
- IV) Assurance automobile
- V) Assurances multirisques professionnelles (MRP)
- VI) La relation client dans les assurances de biens



## Formation

### Pack DDA/IAS - Assurances de personnes - Prévoyance Retraite

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6392.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6392.html)

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15h
- IAS/DDA : Prévoyance / Santé : 15h

#### ✓ **Thématique(s)** : Prévoyance, retraite

 **Durée** : 15 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		15	



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les aspects juridiques et réglementaires des produits prévoyance.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'assurance ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Introduction à la réglementation DDA/IAS
- II) Assurances de personnes – Concepts fondamentaux
- III) Les produits de prévoyance
- IV) Prévoyance retraite : Aspects techniques et juridiques
- V) La relation client dans la prévoyance et la retraite



## Formation

### Pack DDA/IAS - La négociation et la relation client DDA/IAS

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6393.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6393.html)

✓ **Catégorie(s)** :

• IAS/DDA : Assurances divers : 15h

✓ **Thématique(s)** : Relation client

 **Durée** : 15 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		15	



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les techniques de négociation ;
- Adapter les outils de communication en fonction des situations.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'assurance ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Introduction à la réglementation DDA/IAS
- II) Les bases de la relation client en assurance
- III) Les techniques de négociation en assurance
- IV) Le processus de vente en assurance
- V) Les outils de gestion de la relation client



## Formation

### Pack DDA/IAS - Règlementaire

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6328.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6328.html)

✓ **Catégorie(s)** :

• IAS/DDA : Assurances divers : 15h

✓ **Thématique(s)** : Réglementation

 **Durée** : 15 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		15	



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître la réglementation applicable aux IAS ;
- Maitriser l'obligation de conseil et d'information ;
- Maitriser le process de distribution.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'assurance ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Introduction à la Directive Distribution d'Assurances (DDA)
- II) Obligations de conseil et d'information
- III) Processus de distribution d'assurance
- IV) Conformité et gestion des risques dans la distribution
- V) La protection du consommateur en assuran



## Formation

### La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

 Lien d'achat : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_3250.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_3250.html)

#### ✓ Catégorie(s) :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 2h
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 2h
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 2h
- IAS/DDA : Assurances divers : 2h
- IOBSP : Crédit immobilier : 2h
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 2h
- IO

#### ✓ Thématique(s) : LCB-FT



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les professionnels concernés par le dispositif de LCB-FT et les obligations de vigilance en découlant ;
- Mettre en place les procédures et contrôles internes indispensables au respect de ces obligations ;
- Connaître le régime de la déclaration de soupçon auprès de la cellule TRACFIN et de l'effectuer en cas de besoin ;
- Procéder à une classification des risques et à une détection des anomalies.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des notions générales en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Obligations de vigilance à l'égard de la clientèle
- II) Déclaration de soupçon
- III) Procédures et contrôles internes
- IV) Classification des risques



**Durée : 2 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2	2	2



## Formation

### Pack CGP démarrage : bien connaître mes obligations

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6437.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6437.html)

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 5h
- IOBSP : Crédit immobilier : 2h

#### ✓ **Thématique(s)** : Réglementation, Conseiller en gestion de patrimoine



**Durée** : 7 h



**Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		5	2



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les obligations réglementaires liées à la profession de CGP.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir des connaissances en gestion de patrimoine ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- Découverte de l'environnement du CGP
  - Qu'est-ce qu'un CGP
  - L'environnement réglementaire
  - Formation continue
- La médiation
- La réforme du courtage
- Gestion du personnel et des ressources humaines
- Les différents parcours réglem



## Formation

### Pack CGP démarrage : découverte des bases juridiques du métier

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6438.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6438.html)

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 12h
- IOBSP : Crédit immobilier : 3h

#### ✓ **Thématique(s)** : Réglementation, Conseiller en gestion de patrimoine



**Durée** : 15 h



**Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		12	3



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Comprendre les procédures à mettre en place pour respecter les obligations réglementaires.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir des connaissances en gestion de patrimoine ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- A) Les régimes matrimoniaux-PACS-concubinage
- B) Les donations
- C) Les successions
- D) L'assurance vie
- E) Le PER
- F) Les contrats collectifs de prévoyance et de santé au profit des salariés
- G) Investissement immobilier



## Formation

### Pack CGP Expert 2025 : Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 Lien d'achat : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6439.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6439.html)

 **Durée** : 33 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7	14	15	9

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14h
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15h
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15h
- IOBSP : Crédit immobilier : 7h
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1h
- IOBSP : Fourniture de Services de

#### ✓ **Thématique(s)** : Finance, LCB-FT, Gestion de patrimoine particulier



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

I) Private equity 3H IAS

II) Produits structurés 3H IAS

III) LCB FT dans les secteurs de l'intermédiation 3H IAS / 4H IMMO / 2H IOBSP Crédit Immobilier / 1H IOBSP Crédit consommation et trésorerie - Fourniture de Services de paiement - Prêts viagers hypo



## Formation

### Pack Expert 2025 : Formation IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 Lien d'achat : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6440.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6440.html)

 **Durée** : 26 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14	15	9

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14h
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15h
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15h
- IOBSP : Crédit immobilier : 7h
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1h
- IOBSP : Fourniture de Services de

#### ✓ **Thématique(s)** : Finance, LCB-FT, Gestion de patrimoine particulier



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

I) Private equity 3H IAS

II) Produits structurés 3H IAS

III) LCB FT dans les secteurs de l'intermédiation 3H IAS / 4H IMMO / 2H IOBSP Crédit Immobilier / 1H IOBSP Crédit consommation et trésorerie - Fourniture de Services de paiement - Prêts viagers hypot



## Formation

### Pack 2025 : Formation IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 Lien d'achat : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6484.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6484.html)

 **Durée : 26 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14	15	10

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14h
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15h
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15h
- IOBSP : Crédit immobilier : 7h
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3h
- IOBSP : Fourniture de Services de

#### ✓ **Thématique(s) :** IMMOBILIER/LOI Alur



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux exigences règlementaires de formation annuelle continue ;
- justifier du maintien de ses connaissances et compétences professionnelles.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- Les clés de la communication interpersonnelle - 3H IMMO / 3H IAS/DDA
- Obligations de conseil et d'information en assurance - 3H IAS/DDA
- La gestion du patrimoine du mineur - 3H IAS/DDA / 3H IOBSP Crédit Immobilier / 3H IMMO
- Cartographie des



## Formation

### Pack CGP 2025 : Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 Lien d'achat : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6485.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6485.html)

 **Durée** : 33 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7	14	15	10

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14h
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15h
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15h
- IOBSP : Crédit immobilier : 7h
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3h
- IOBSP : Fourniture de Services de

#### ✓ **Thématique(s)** : IMMOBILIER/LOI Alur



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les clés de la communication interpersonnelle - 3H IMMO / 3H IAS/DDA
- II) Obligations de conseil et d'information en assurance - 3H IAS/DDA
- III) La gestion du patrimoine du mineur - 3H IAS/DDA / 3H IOBSP Crédit Immobilier / 3H IMMO
- IV) Cartographie des



## Formation

### Les biais cognitifs - Finance et Assurance

 **Lien d'achat :** [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6247.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6247.html)

✓ **Catégorie(s) :**

• IAS/DDA : Assurance de personnes : 3h

✓ **Thématique(s) :** IAS/DDA

 **Durée :** 3 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les principaux biais cognitifs et leur impact



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Etre soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) le biais de confirmation
- II) le biais de Momentum
- III) le biais d'aversion au risque
- IV) le Biais de disposition
- V) le biais d'excès de confiance en soi
- VI) le biais de status quo



## Formation

### Pack IAS DDA - Assurances Cinéma et Publicité

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6550.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6550.html)

✓ **Catégorie(s)** :

• IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15h

✓ **Thématique(s)** : IAS/DDA

 **Durée** : 15 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		15	



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- comprendre les documents relatifs aux assurances et à la gestion des risques applicables aux productions audiovisuelles et événementielles ;
- analyser les documents relatifs aux assurances et à la gestion des risques applicables aux productions audiovisuelles et événementielles.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances liées au secteur de l'assurance



## Programme

- I. Introduction et cadre réglementaire
- II. Assurances pour les tournages
- III. Assurances pour l'événementiel et le spectacle vivant
- IV. Gestion des sinistres et bonnes pratiques de conformité



## Formation

### Pack IAS DDA - Gestion des sinistres en assurance

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6541.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6541.html)

✓ **Catégorie(s)** :

• IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15h

✓ **Thématique(s)** : IAS/DDA

 **Durée** : 15 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		15	



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- comprendre les documents et les procédures liés à la gestion des sinistres automobiles dans le respect du cadre contractuel et réglementaire ;
- analyser un dossier sinistre automobile afin d'en assurer un traitement rigoureux, de la déclaration à l'indemnisation.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances liées au secteur de l'assurance



## Programme

- I) Introduction à l'assurance et cadre général du sinistre
- A) Les fondamentaux de l'assurance et de la gestion des sinistres
- B) Le cadre juridique et réglementaire de l'assurance
- C) Les obligations des intermédiaires en assurance en matière de sinistres



## Formation

### Pack IAS DDA - Gestion avancée des sinistres en assurance : conformité, sécurisation des données et lutte contre la fraude

 Lien d'achat : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6542.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6542.html)

✓ **Catégorie(s) :**

• IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15h

✓ **Thématique(s) :** IAS/DDA



**Durée :** 15 h



**Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		15	



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- comprendre les documents et les procédures liés à la gestion des sinistres automobiles dans le respect du cadre contractuel et réglementaire ;
- analyser un dossier sinistre automobile afin d'en assurer un traitement rigoureux, de la déclaration à l'indemnisation.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances liées au secteur de l'assurance



## Programme

- I) Conformité et cadre réglementaire avancé
  - A) Evolution du cadre légal et réglementaire en assurance
  - B) Le RGPD appliqué à la gestion des sinistres
  - C) La sécurisation des données et prévention des cyberattaques
- II) Gestion avancée des sinistres automobiles

**IOBSP – Formations et Packs**





## Formation



**Durée : 2 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

**IOBSP - Parcours cabinet - Clôturer son cabinet en toute sérénité : Les étapes clés pour une cessation réussie**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			2



**Lien d'achat :** [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6379.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6379.html)

✓ **Catégorie(s) :**

- IOBSP : **Crédit consommation et de trésorerie : 2h**
- IOBSP : **Fourniture de Services de paiement : 2h**
- IOBSP : **Regroupement de crédits / RAC : 2h**
- IOBSP : **Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 2h**

✓ **Thématique(s) :** IOBSP



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Comprendre les obligations juridiques et réglementaires en matière de cessation d'activité pour un cabinet d'IOBSP ;
- Identifier les conséquences de la cessation d'activité sur les relations entre le mandant et les mandataires ;
- Analyser les modalités de résiliation des mandats en cours lors de la cessation du cabinet ;
- Évaluer les impacts financiers et patrimoniaux liés à l'arrêt d'activité d'un cabinet d'intermédiation.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux IOBSP ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

I) Les formalités de clôture d'activité

Les étapes clés de la cessation d'activité

Gestion des contrats et des engagements

Communication auprès des parties prenantes

II) Gestion des aspects financiers et organisationnels

Clôture des obligations financières

## CATALOGUE DE FORMATIONS

Liquidation des actifs et des engagements

Anticiper l'après-cabinet





## Formation



**Durée : 2 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

**IOBSP - Parcours cabinet - Structurer son cabinet d'intermédiation : de la création à la conformité**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			2



**Lien d'achat :** [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6380.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6380.html)

✓ **Catégorie(s) :**

- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 2h
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 2h
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2h
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 2h

✓ **Thématique(s) :** IOBSP



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Comprendre le cadre juridique et réglementaire applicable à la création d'un cabinet d'IOBSP ;
- Identifier les obligations légales et administratives pour l'enregistrement et la mise en conformité du cabinet ;
- Analyser les différentes structures juridiques possibles pour un cabinet d'IOBSP et leurs implications.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux IOBSP ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

I) Comprendre les acteurs et les obligations réglementaires

Les organes officiels et leurs missions

Choisir son association agréée

La conformité comme pilier du cabinet

II) Formalités d'inscription et protection du dirigeant

Les formalités d'inscription

Protéger le dirigeant et sécuriser l'activité

Recruter et intégrer des mandataires et salariés

III) Administration et organisation de la distribution

Structurer les procédures internes

Mentions légales et conformité de la communication

Structuration de la distribution





## Formation



**Durée : 2 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

**IOBSP - Parcours cabinet - Structurer, contrôler et optimiser l'activité du cabinet en conformité (COBSP - MIOBSP)**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			2



**Lien d'achat :** [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6381.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6381.html)

✓ **Catégorie(s) :**

- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 2h
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 2h
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2h
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 2h

✓ **Thématique(s) :** IOBSP



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Comprendre les obligations légales et réglementaires applicables à la gestion quotidienne d'un cabinet d'IOBSP ;
- Adapter les contrats et les procédures internes en fonction des évolutions légales ou des besoins du cabinet ;
- Organiser la relation entre le mandant et les mandataires pour garantir une collaboration efficace et conforme.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux IOBSP ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

I) Conformité continue et vérification quinquennale

Vérification quinquennale des associations agréées

Mise à jour régulière des éléments internes du cabinet

II) Structurer et régir la collaboration avec le mandant et les partenariats du cabinet

Structurer la relation avec le mandant

Optimisation des outils fournis par le mandant

Les partenariats bancaires : conventions et bonnes pratiques

Interdiction du co-courtage en crédit

III) Gestion des litiges

Gérer les litiges





## Formation

### **IOBSP - Parcours client - Réussir son business d'intermédiation en crédit (COBSP - MIOBSP)**

 **Lien d'achat :** [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6382.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6382.html)

✓ **Catégorie(s) :**

- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 2h
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 2h
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2h
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 2h

✓ **Thématique(s) :** IOBSP



**Durée :** 2 h



**Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			2



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Développer son portefeuille client ;
- Prospecter efficacement la clientèle.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels IOBSP ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

I) Les fondations d'une relation client performante

Se présenter avec impact

Découvrir les besoins clients

Proposer des solutions adaptées

II) Accompagner, gérer les objections et fidéliser

Assurer un suivi rigoureux jusqu'à la concrétisation

Gérer les objections clients avec succès

Fidéliser et développer son réseau



## Formation

### IOBSP - Parcours client - Décoder les profils clients et adapter son approche

 **Lien d'achat :** [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6383.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6383.html)

✓ **Catégorie(s) :**

- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 2h
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 2h
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2h
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 2h

✓ **Thématique(s) :** IOBSP



**Durée :** 2 h



**Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			2



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Identifier les différents types de clients ;
- Maîtriser les enjeux liés à ces différents clients.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels IOBSP ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

I) Les différentes types de clients et leurs spécificités

Découverte clients : Les informations indispensables en fonction de la typologie de clients

Projets et objectifs : Approche personnalisée pour une négociation réussie

II) Les comportements et attentes des clients

Identifier les besoins émotionnels et financiers des clients

Techniques de communication adaptée

Exemples pratiques et mise en situation



## Formation

### IOBSP - Parcours client - Maîtriser la documentation réglementaire en tant qu'IOBSP

 **Lien d'achat :** [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6384.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6384.html)

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 2h
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 2h
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2h
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 2h

#### ✓ **Thématique(s) :** IOBSP



**Durée :** 2 h



**Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			2



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les différents aspects de la réglementation IOBSP.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de la banque ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

I) Les différentes types de clients et leurs spécificités

Découverte clients : Les informations indispensables en fonction de la typologie de clients

Projets et objectifs : Approche personnalisée pour une négociation réussie

II) Les comportements et attentes des clients

Identifier les besoins émotionnels et financiers des clients

Techniques de communication adaptée

Exemples pratiques et mise en situation



## Formation

### Pack IOBSP - Crédit aux professionnels

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6322.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6322.html)

✓ **Catégorie(s)** :

• IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 7h

✓ **Thématique(s)** : IOBSP

 **Durée** : 7 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			7



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître la réglementation applicable aux IOBSP ;
- Identifier les différents types de crédits à destination des professionnels ;
- Analyser la capacité d'emprunt des clients professionnels ;
- Gérer les dossiers de crédits aux professionnels.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels IOBSP ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Introduction à la réglementation IOBSP appliquée au crédit professionnel
- II) Les différents types de crédits aux professionnels
- III) Le devoir de conseil et l'analyse de la capacité d'emprunt des professionnels
- IV) Montage et gestion des dossiers de crédit professionnel
- V) Gestion des risques et des garanties dans le cadre des crédits aux professionnels



## Formation

### Pack IOBSP - Crédit immobilier

 **Lien d'achat :** [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6386.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6386.html)

✓ **Catégorie(s) :**

• IOBSP : Crédit immobilier : 7h

✓ **Thématique(s) :** IOBSP

 **Durée :** 7 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			7



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser la réglementation du crédit immobilier.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels IOBSP ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Introduction à la réglementation IOBSP
- II) Les fondamentaux du crédit immobilier
- III) Le devoir de conseil et l'accompagnement du client
- IV) Montage et gestion des dossiers de crédit immobilier
- V) Risques et bonnes pratiques en matière de crédit immobilier



## Formation

### Pack IOBSP - Règlementaire

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6387.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6387.html)

✓ **Catégorie(s)** :

• IOBSP : Crédit immobilier : 7h

✓ **Thématique(s)** : IOBSP

 **Durée** : 7 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			7



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître la réglementation des IOBSP.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels IOBSP ;

- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Introduction générale à la réglementation des IOBSP
- II) Obligations de conseil et d'information des IOBSP
- III) Conformité et gestion des risques pour les IOBSP
- IV) Lutte contre le blanchiment d'argent et financement du terrorisme (LCB-FT)



## Formation

### Pack IOBSP - Crédit aux particuliers

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6388.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6388.html)

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IOBSP : Crédit immobilier : 7h
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1h
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1h

#### ✓ **Thématique(s)** : IOBSP

 **Durée** : 8 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			8



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les aspects juridiques et réglementaire liés aux crédits aux particuliers.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de la banque ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Introduction à la réglementation de l'intermédiation pour les crédits aux particuliers
- II) Les différents types de crédits aux particuliers
- III) Le devoir de conseil et l'analyse de la solvabilité du particulier
- IV) Montage et gestion des dossiers de crédit aux particuliers
- V) Risques et bonnes pratiques en matière de crédit aux particuliers



## Formation

### Pack IOBSP - La négociation et la relation client IOBSP

 Lien d'achat : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6389.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6389.html)

 **Durée : 8 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			8

✓ **Catégorie(s) :**

- IOBSP : Crédit immobilier : 7h
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1h
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1h
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1h

✓ **Thématique(s) :** Relation client



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les techniques de négociation ;
- Adapter les outils de communication en fonction des situations.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels IOBSP ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Introduction à la réglementation IOBSP et devoir de conseil dans la relation client
- II) Fondamentaux de la relation client en intermédiation bancaire
- III) Techniques de négociation adaptées au secteur bancaire
- IV) Le processus de vente en intermédiation bancaire
- V) Outils et stratégies de fidélisation dans la relation client



## Formation

### Mandataire immobilier

 **Lien d'achat :** [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_4021.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_4021.html)

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14h
- IOBSP : Crédit immobilier : 7h

#### ✓ **Thématique(s) :** IMMOBILIER/LOI Alur

 **Durée :** 20 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14		7



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser des connaissances essentielles à l'environnement de l'immobilier ;
- Etablir un dossier financier d'acquisition de biens immobiliers ;
- Conseiller un client en matière d'acquisition immobilière ;
- Maîtriser la dimension fiscale de l'investissement immobilier.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir une connaissance générale sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnels de l'immobilier ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

- I) Environnement juridique des activités immobilières
- II) L'investissement immobilier
- III) L'acquisition de la propriété
- IV) Le financement de l'investissement immobilier
- V) L'environnement fiscal
- VI) Le cadre réglementaire et la gestion du bien



## Formation

### La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

 Lien d'achat : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_3250.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_3250.html)

#### ✓ Catégorie(s) :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 2h
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 2h
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 2h
- IAS/DDA : Assurances divers : 2h
- IOBSP : Crédit immobilier : 2h
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 2h
- IO

#### ✓ Thématique(s) : LCB-FT



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les professionnels concernés par le dispositif de LCB-FT et les obligations de vigilance en découlant ;
- Mettre en place les procédures et contrôles internes indispensables au respect de ces obligations ;
- Connaître le régime de la déclaration de soupçon auprès de la cellule TRACFIN et de l'effectuer en cas de besoin ;
- Procéder à une classification des risques et à une détection des anomalies.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des notions générales en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Obligations de vigilance à l'égard de la clientèle
- II) Déclaration de soupçon
- III) Procédures et contrôles internes
- IV) Classification des risques



**Durée : 2 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2	2	2



## Formation

### Pack CGP démarrage : bien connaître mes obligations

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6437.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6437.html)

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 5h
- IOBSP : Crédit immobilier : 2h

#### ✓ **Thématique(s)** : Réglementation, Conseiller en gestion de patrimoine

 **Durée** : 7 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		5	2



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les obligations réglementaires liées à la profession de CGP.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir des connaissances en gestion de patrimoine ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Découverte de l'environnement du CGP
  - A) Qu'est-ce qu'un CGP
  - B) L'environnement réglementaire
  - C) Formation continue
- II) La médiation
- III) La réforme du courtage
- IV) Gestion du personnel et des ressources humaines
- V) Les différents parcours réglementaires
- VI) LCB-FT
- VII) Le démarchage téléphonique - assurances
- VIII) Les mentions obligatoires

## CATALOGUE DE FORMATIONS

IX) Archivage et conservation de documents

X) Plan de continuité de l'activité (PCA)





## Formation

### Pack CGP démarrage : découverte des bases juridiques du métier

 **Lien d'achat** : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6438.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6438.html)

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 12h
- IOBSP : Crédit immobilier : 3h

#### ✓ **Thématique(s)** : Réglementation, Conseiller en gestion de patrimoine



**Durée** : 15 h



**Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		12	3



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Comprendre les procédures à mettre en place pour respecter les obligations réglementaires.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir des connaissances en gestion de patrimoine ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- A) Les régimes matrimoniaux-PACS-concubinage
- B) Les donations
- C) Les successions
- D) L'assurance vie
- E) Le PER
- F) Les contrats collectifs de prévoyance et de santé au profit des salariés
- G) Investissement immobilier



## Formation

### Pack CGP Expert 2025 : Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 Lien d'achat : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6439.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6439.html)

 **Durée** : 33 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7	14	15	9

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14h
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15h
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15h
- IOBSP : Crédit immobilier : 7h
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1h
- IOBSP : Fourniture de Services de

#### ✓ **Thématique(s)** : Finance, LCB-FT, Gestion de patrimoine particulier



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Private equity 3H IAS
- II) Produits structurés 3H IAS
- III) LCB FT dans les secteurs de l'intermédiation 3H IAS / 4H IMMO / 2H IOBSP Crédit Immobilier / 1H IOBSP Crédit consommation et trésorerie - Fourniture de Services de paiement - Prêts viagers hypothécaires - Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc
- IV) Fiscalité immobilière 4H IMMO / 3H IOBSP Crédit Immobilier
- V) L'adaptation du régime matrimonial au risque professionnel 4H IMMO / 1H IOBSP Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc
- VI) Conformité et gestion des risques dans la distribution d'assurance 2H IAS
- VII) La protection du consommateur en assurance 2H IAS

VIII) Finance durable : se repérer dans les différents labels 2H IAS

IX) Le devoir de conseil et l'accompagnement du client 2H IMMO / 2H IOBSP Crédit Immobilier

X) Actualisation des connaissances des CIF 2025 - 7h CIF

A) Le parcours Client : Présentation parcours, la prestation de conseil par un CIF, les étapes.

B) La catégorisation du client : Rappel typologie de clientèle MIFID 2, rappel concernant l'interdiction de catégoriser son client, l'information du client.

C) Le CIF et ses autres activités de conseil en gestion de patrimoine

D) La déclaration d'adéquation : Formalisation, l'adéquation de la transaction, du service ou de l'opération, justification de l'adéquation, Gouvernance des produits et évaluation de l'adéquation et L'évaluation périodique de l'adéquation.

E) Focus sanctions AMF

F) Les différents types de risques : L'exigence d'une bonne commercialisation, définition des risques. Focus: les risques dans le DIC PRIIPS.

G) LCBFT - la classification des risques : Le principe de l'approche par les risques, les axes de la classification des risques, les sources de la classification des risques.

H) Le démarchage bancaire ou financier et la fourniture à distance de services financiers





## Formation

### Pack Expert 2025 : Formation IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 Lien d'achat : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6440.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6440.html)

 **Durée : 26 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14	15	9

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14h
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15h
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15h
- IOBSP : Crédit immobilier : 7h
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1h
- IOBSP : Fourniture de Services de

#### ✓ **Thématique(s) :** Finance, LCB-FT, Gestion de patrimoine particulier



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Private equity 3H IAS
- II) Produits structurés 3H IAS
- III) LCB FT dans les secteurs de l'intermédiation 3H IAS / 4H IMMO / 2H IOBSP Crédit Immobilier / 1H IOBSP Crédit consommation et trésorerie - Fourniture de Services de paiement - Prêts viagers hypothécaires - Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc
- IV) Fiscalité immobilière 4H IMMO / 3H IOBSP Crédit Immobilier
- V) L'adaptation du régime matrimonial au risque professionnel 4H IMMO / 1H IOBSP Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc
- VI) Conformité et gestion des risques dans la distribution d'assurance 2H IAS
- VII) La protection du consommateur en assurance 2H IAS

VIII) Finance durable : se repérer dans les différents labels 2H IAS

IX) Le devoir de conseil et l'accompagnement du client 2H IMMO / 2H IOBSP Crédit Immobilier





## Formation

### Pack 2025 : Formation IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 Lien d'achat : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6484.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6484.html)

 **Durée : 26 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14	15	10

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14h
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15h
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15h
- IOBSP : Crédit immobilier : 7h
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3h
- IOBSP : Fourniture de Services de

#### ✓ **Thématique(s) :** IMMOBILIER/LOI Alur



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux exigences règlementaires de formation annuelle continue ;
- justifier du maintien de ses connaissances et compétences professionnelles.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- Les clés de la communication interpersonnelle - 3H IMMO / 3H IAS/DDA
- Obligations de conseil et d'information en assurance - 3H IAS/DDA
- La gestion du patrimoine du mineur - 3H IAS/DDA / 3H IOBSP Crédit Immobilier / 3H IMMO
- Cartographie des risques de blanchiment - 4H IMMO / 3H IOBSP Crédit Immobilier / 1H IOBSP Regroupement de crédits / RAC
- Fiscalité immobilière - 4H IMMO / 1H IOBSP Crédit Immobilier
- Investissement et transmission via une SARL familiale - 3H IAS/DDA
- La déclaration fiscale: exercices pratiques - 3H IOBSP Crédit consommation et trésorerie - Fourniture de Services de paiement - Prêts viagers hypothécaires - Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc

VIII) Private equity - 3H IAS/DDA





## Formation

### Pack CGP 2025 : Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 Lien d'achat : [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_6485.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_6485.html)

 **Durée : 33 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7	14	15	10

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14h
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15h
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15h
- IOBSP : Crédit immobilier : 7h
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3h
- IOBSP : Fourniture de Services de

#### ✓ **Thématique(s) :** IMMOBILIER/LOI Alur



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- Les clés de la communication interpersonnelle - 3H IMMO / 3H IAS/DDA
- Obligations de conseil et d'information en assurance - 3H IAS/DDA
- La gestion du patrimoine du mineur - 3H IAS/DDA / 3H IOBSP Crédit Immobilier / 3H IMMO
- Cartographie des risques de blanchiment - 4H IMMO / 3H IOBSP Crédit Immobilier / 1H IOBSP Regroupement de crédits / RAC
- Fiscalité immobilière - 4H IMMO / 1H IOBSP Crédit Immobilier
- Investissement et transmission via une SARL familiale - 3H IAS/DDA
- La déclaration fiscale: exercices pratiques - 3H IOBSP Crédit consommation et trésorerie - Fourniture de Services de paiement - Prêts viagers hypothécaires - Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc

VIII) Private equity - 3H IAS/DDA

IX) Actualisation des connaissances des CIF 2025 - 7H CIF

A) Le parcours client : présentation parcours, la prestation de conseil par un CIF, les étapes

B) La catégorisation du client : Rappel typologie de clientèle MIFID 2, rappel concernant l'interdiction de catégoriser son client, l'information du client

C) Le CIF et ses autres activités de conseil en gestion de patrimoine

D) La déclaration d'adéquation : formalisation, l'adéquation de la transaction, du service ou de l'opération, justification de l'adéquation, gouvernance des produits et évaluation de l'adéquation et l'évaluation périodique de l'adéquation

E) Focus sanctions AMF

F) Les différents types de risques : L'exigence d'une bonne commercialisation, définition des risques. Focus: les risques dans le DIC PRIIPS

G) LCBFT - la classification des risques : Le principe de l'approche par les risques, les axes de la classification des risques, les sources de la classification des risques

H) Le démarchage bancaire ou financier et la fourniture à distance de services financiers

Formations métiers





## Formation

### Démarchage bancaire et financier pour compte de CIF

 **Lien d'achat :** [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_4893.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_4893.html)

✓ **Catégorie(s) :**

✓ **Thématique(s) :** Démarchage bancaire et financier



**Durée :** 1 h



**Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les principales règles incombant au CIF en matière de démarchage bancaire.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Avoir des notions relatives au conseil en investissement financier ;
- Et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Notion de démarchage bancaire et financier
  - A) Présentation générale
  - B) Personnes concernées
  - C) Dérogations/exclusions
  - D) Interdictions
- II) Notion de démarchage bancaire et financier pour compte de CIF
  - A) Définition
  - B) Notion de démarcheur bancaire et financier
  - C) Carte de démarcheur
  - D) Absence de registre
  - E) Missions du démarcheur bancaire et financier pour compte de CIF
  - F) Obligations du démarcheur bancaire et financier
  - G) Informations à fournir au client
  - H) Récapitulatif du processus de démarchage

I) Sanctions

J) Responsabilité civile



AMF





## Formation

 **Durée : 10 h**

### Examen AMF Finance Durable\* - Formation

 **Statut(s) éligible(s) :**

 **Lien d'achat :** [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_AMF-Durable\\_5163.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_AMF-Durable_5163.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP

✓ **Catégorie(s) :**

✓ **Thématique(s) :** AMF Finance durable



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- disposer d'une culture générale du cadre institutionnel et économique de la finance durable,
- comprendre les concepts essentiels du cadre institutionnel et économique de la finance durable,
- acquérir une grille de lecture des produits et des méthodologies utilisées, afin d'être en capacité de collecter les préférences des clients et de proposer des produits adaptés à leurs besoins



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir de l'appétence pour le domaine de la finance, et plus particulièrement pour la finance durable.



## Programme

Introduction

- I) La finance durable et les principales notions
- II) Le cadre réglementaire français et européen
  - A) L'harmonisation et l'accroissement de la transparence
  - B) La durabilité des activités d'un point de vue environnemental
  - C) L'impact sur la réglementation européenne et française existante
- III) Les entreprises et les acteurs non financiers : les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance
- IV) Les approches extra financières dans le domaine de la gestion d'actifs
- V) La commercialisation des produits liés à la finance durable



## Formation



**Durée : 30 h**

### Examen AMF\* - Formation



**Statut(s) éligible(s) :**



**Lien d'achat :** [https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025\\_CNCEF\\_Membres\\_3942.html](https://cncef.mesformations.fr/catalogue/2025_CNCEF_Membres_3942.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP

✓ **Catégorie(s) :**

✓ **Thématique(s) : AMF**



## Objectifs

L'objectif de cette réglementation est de s'assurer que les personnes concernées:

- ont une connaissance minimale de l'environnement réglementaire, des textes, des usages et des pratiques de marché, ainsi que des produits et services financiers ;
- disposent d'une culture et d'un vocabulaire communs ;
- peuvent répondre de façon appropriée aux questions des épargnants ;
- et, le cas échéant, les orienter vers des personnes plus expertes.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- appartenir à l'une des trois grandes catégories de personnes suivantes :
  - 1) celles qui, chez les prestataires de services d'investissement, y compris les sociétés de gestion de portefeuille, informent ou conseillent des clients en vue de transactions sur instruments financiers,
  - 2) celles qui, pour les mêmes prestataires, exercent des fonctions clés déterminées sur les marchés financiers et/ou dans les relations avec les investisseurs,
  - 3) les conseillers en investissements financiers, CIF personnes physiques, dirigeants et salariés de CIF personnes morales, dès lors que ces salariés délivrent des conseils en investissement à la clientèle.



## Programme

1. Cadre institutionnel et réglementaire français, européen et international
2. Déontologie, conformité et organisation déontologique des établissements
3. Sécurité financière : lutte contre le blanchiment, le terrorisme et la corruption ; les embargos
4. Réglementation "Abus de marché"
5. Commercialisation d'instruments financiers, démarchage bancaire et financier, vente à distance et conseil du client
6. Relation avec les clients
7. Instruments financiers, crypto-actifs et leurs risques

## CATALOGUE DE FORMATIONS

8. Gestion collective / Gestion pour compte de tiers
9. Fonctionnement et organisation des marchés
10. Post-marché et infrastructures de marché
11. Emissions et opérations sur titres
12. Bases comptables et financières

Les parcours diplômants JurisCampus

**C'EST UN PARCOURS DIPLÔMANT**

**Renseignez-vous !**

POST BAC +5

**Diplôme Fédéral de Juriste du Patrimoine - 190h**

**Mention Juriste du Patrimoine**

Formation  **inédite**  et complémentaire de celles enseignées au sein des Masters 2 de la Fédération Nationale Droit du Patrimoine

**E-learning & séminaires**

1 session par an : **Septembre**



BAC +5 RNCP 7

**Expert en Optimisation et Transmission du Patrimoine - 300h**  
**Executive Master Gestion et Allocation d'Actifs Patrimoniaux - 256h**  
**Executive Master Patrimoine Professionnel et Gestion Privée - 307h**  
**Executive Master Droit et Gestion Internationale du Patrimoine - 297h**  
**Master 2 Compliance Officer - 315h**

**Niveau Expertise de l'institut Executive Master en Gestion de Patrimoine**

**100% à distance ou E-learning & présentiels**

1 session par an : **Septembre / Octobre**



BAC +4 RNCP 6

**Conseiller en Gestion de Patrimoine - 500h**

**Niveau Maîtrise de l'institut**

**100% à distance ou E-learning & présentiels**

Présentiels sur Toulouse

2 sessions par an : **Avril et Octobre**

Module préparatoire

BAC +2

**Assistant en Gestion de Patrimoine - 330h**

**Niveau Brevet Supérieur en Investissement et Patrimoine**

3 spécialités au choix :

- Négociation immobilière
- Développement commercial
- Gestion de cabinet

**100% E-learning**

**Entrée et sortie permanente**

BAC  
PREPA CGP

**Capacité en Investissement et Patrimoine - 65h**

La Capacité en Investissement et Patrimoine aborde des thématiques générales de la gestion de patrimoine.

**100% E-learning**

**Entrée et sortie permanente**

**Examen AMF\* et examen AMF Finance durable\*\***

Préparations et examens à distance

NOS  
FORMATIONS  
SONT ÉLIGIBLES  
AUX  
FINANCEMENTS

\*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39, et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF

\*\*Examen AMF Finance durable en application des articles 312-5, 318-9, 321-39 et 325-26 du règlement général de l'AMF. Certification n° FD-4 du 28/09/2021

# CATALOGUE DE FORMATIONS 2025



Pour suivre vos formations en ligne, connectez-vous sur <https://cncef.mesformations.fr/>  
Conditions générales de vente disponibles sur le site  
Catalogue non contractuel à jour 07/2025